

LE LIVRE DES MERCELS



BULLETIN
DU
CENTRE NATIONAL
DE RECHERCHE
SUR LES JETONS ET LES MEREUX
○ DU MOYEN-AGE ○

ASSOCIATION LOI 1901 J.O du 21.5.1986

N° 59



Yvelines
Conseil général



VERSAILLES

Etudes des méreaux champenois dits « au peigne »

par Sébastien Lustière

Il est courant de découvrir, dans de nombreuses collections numismatiques, des méreaux en plomb de petite taille dont la graphie ne manque pas de rappeler certaines monnaies médiévales champenoises dites « au peigne ».

Les auteurs, tel Forgeais, n'ont pas manqué dès le XIX^{ème} siècle de souligner ces similitudes et de classer, dans une même catégorie, ces méreaux monéiformes sous l'appellation de « méreaux de Provins » ou « méreaux au peigne ».

En partant de cette classification, il nous a semblé intéressant d'approfondir cette étude et de voir si au sein de ce grand groupe de méreaux, il n'existait pas de sous-ensembles remarquables semblables à ceux existants dans le monnayage champenois.

Historiquement parlant, le comté de Champagne apparaît sous Eudes (1019-1037), Comte de Blois, qui après s'être emparé des comtés de Meaux, Troyes et Provins, prend le titre de Comte de Champagne. A l'intérieur de ce vaste domaine, le monnayage n'est pas uniforme, comme en témoignent les productions des quatre principaux ateliers : Provins, Meaux, Troyes et Reims, qui présentent chacun des particularités bien distinctes.

C'est au monnayage provinois que nous allons nous intéresser en premier lieu, car c'est parmi ces productions que nous trouvons les fameux « peignes ».

Les deniers dits « au peigne » sont la résultante d'une évolution graphique remarquable. Sur les pièces les plus anciennes, émises dès la fin du Xe siècle et pendant tout le XI^e siècle, nous devinons sur l'avvers, le monogramme : **ODO REX** (Eudes Roi). Une croisette remplace le **D** de **ODO**. Au-dessous, couché à l'extrémité d'une ligne horizontale, le **E** du mot « **REX** » et sous cette ligne, le **R**, tête en bas. Sur le revers, une croix (voir fig I a).



fig I a.b.c

Puis la graphie va se transformer: les lettres **R** et **E** vont s'allonger pour progressivement devenir les dents d'un peigne (voir fig I b.c).

Adrien BLANCHET voit dans cette dégénérescence l'occasion d'un jeu de mots volontaire ou non de la part du graveur « un peigne dans le champ », d'où le mot « cham-peigne » emblème parlant du comté. D'autres auteurs ont voulu voir dans ce peigne, un peigne à carder, symbolisant le travail de la laine sur lequel repose le commerce et la prospérité de la Champagne. Des monnaies au peigne des comtes de Champagne circulent sur toutes les terres du Comté pour une valeur qui deviendra quasiment égale au tournois à partir de 1224.

Avant cela, la graphie va prendre un premier tournant sous Thibaut II (1125-1152) et Henri I (1152-1181):

La légende centrale **OIO** va devenir **OYO**. La légende circulaire : **TEBALT COMES** ou **HENRI COMES**.

Au revers, les **A-w** suspendus à la croix vont s'éloigner du centre .La légende circulaire : **PRVINS CASTRI**.(voir fig II).

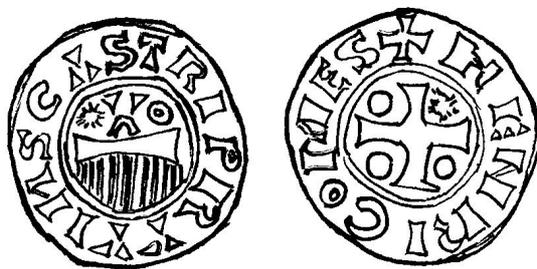


fig II

Le deuxième tournant marquant se produit sous Henri II (1181-1197) et Thibault III (1197-1201) où la graphie supérieure de l'avers a tendance à migrer vers la barre médiane. Les O se muent en deux croissants adhérent à la barre du peigne **IYI**. Les légendes périmétriques ne changent pas. Au revers, la grande croix varie de cantonnements (voir fig III).



fig III

Enfin, sous Thibault IV (1201-1253), trois tours cannelées vont apparaître en remplacement des **IYI** existants (voir fig IV).

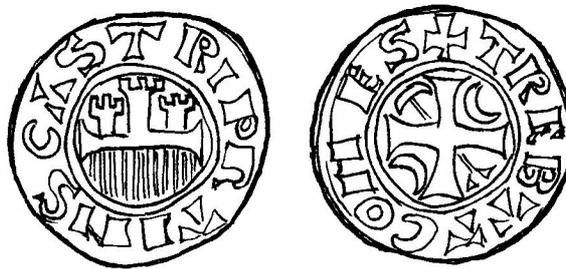


fig IV

Nous pouvons donc distinguer trois grandes étapes dans « l'évolution » du denier de Provins, avec pour chaque étape une graphie bien définie.

A partir de cette base, nous tenterons d'isoler, dans notre collection de méreaux « au peigne », trois groupes aux caractéristiques graphiques proches de celles définies pour les monnaies.

Isolons tout d'abord la série des méreaux dits « **aux tours crénelées** » dont la graphie s'apparente à celle des deniers émis sous Thibaut IV (voir fig 1-2-18).

La fig 1 est particulièrement parlante, nous y distinguons les trois tours crénelées sur un peigne aux dents serrées. La légende périmétrique est remplacée par des hachures. Au revers, la croix est cantonnée d'annelets.

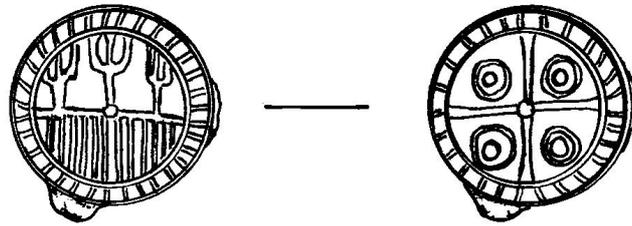


fig 1

Les fig 2 et 3 sont beaucoup plus stylisées mais l'on distingue encore bien les trois tours. Le méreau fig2 possède une décoration de bordure hachurée. Au revers, une croix tréflée.

La bordure du méreau fig 3,est composée d'un décor cordé très fin et au revers une croix bourdonnée.

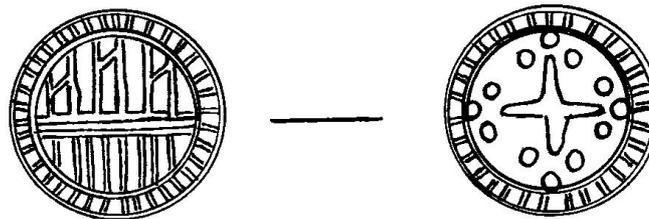


fig 2

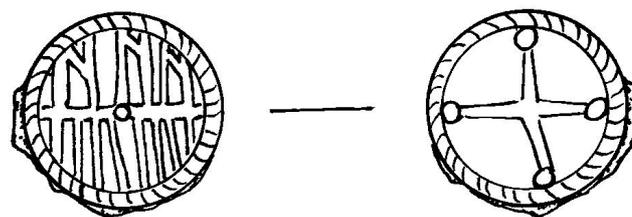


fig 3

A cette série s'ajouterait le méreaux fig 4. Les trois tours seraient symbolisées par les trois triangles reposant sur la barre d'un peigne aux dents serrées. Le décor périmétrique a disparu sur les deux faces. Au revers, une figure étoilée à 8 branches bourdonnées.

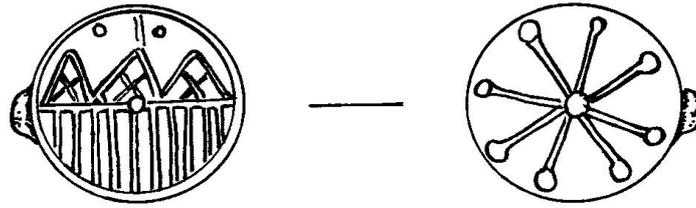


fig 4

Toute cette série est composée de méreaux très fins de 5mm à 14mm.

Autre série, celle correspondant à la graphie des deniers émis sous Thibaut III et Henri II.

Nous y plaçons les méreaux fig 5 ,fig 6,fig 7 et fig 8.

Là encore, la légende de bordure disparaît au profit de hachures fig 6 et 7, d'un décor cordé fig 5, ou s'efface complètement sur l'avvers du méreau fig 8.

Sur l'avvers de la fig 5, nous voyons une sorte de fleur de lys posée sur un peigne aux dents serrées. Au revers une croix tréflée cantonnée de 4 perles.

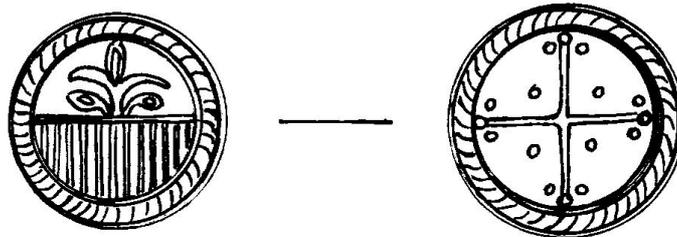


fig 5

Fig 6, un motif fleurdelisé, sur un peigne à 9 dents. Au revers une crois légèrement pattée.

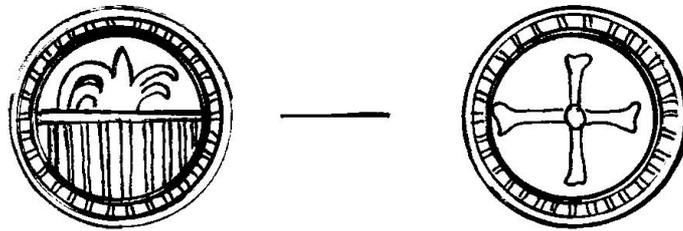


fig 6

Sur la fig 8, une petite fleur de lys posée sur un peigne à dents serrées. Au revers, une croix cantonnée de motifs évoquant les lunes présentes sur les deniers de cette époque.

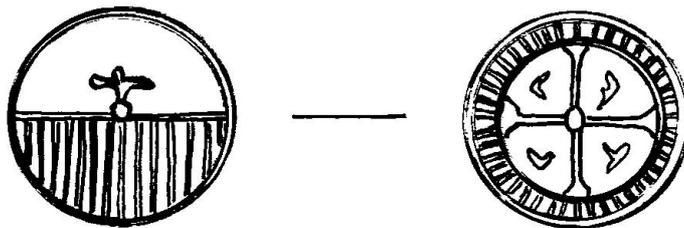


fig 8

Le méreau de la fig 7 semble beaucoup plus « rustique ». Le peigne est composé de dents larges et la « fleur de lys » est composée de trois éléments oblongs cantonnés de 4 perles. Au revers, partant du centre, deux pétales cantonnés d'un arc de cercle.

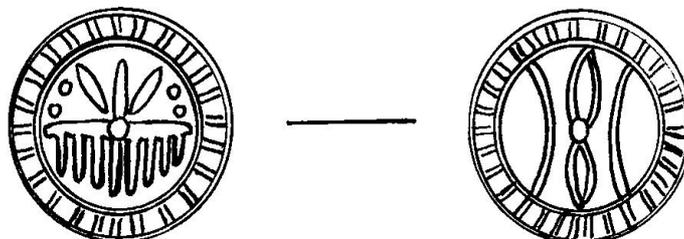


fig 7

Nous regrouperons dans la dernière série, apparentée aux deniers de Thibaut II et Thibaut I, les méreaux qui comportent sur leur avers, les deux **O** caractéristiques de cette première période ou le «nom» du roi Eudes se devinait encore sur les monnaies.

Les Fig 9 et fig 10, montrent des pièces composées de deux annelets au dessus d'un peigne. La bordure est hachurée. Sur le revers, une croix cantonnée de 4 perles fig 9 et presque pattée fig 10.

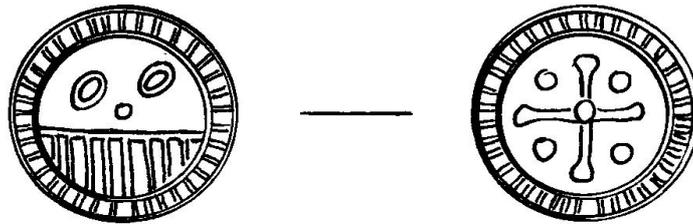


fig 9

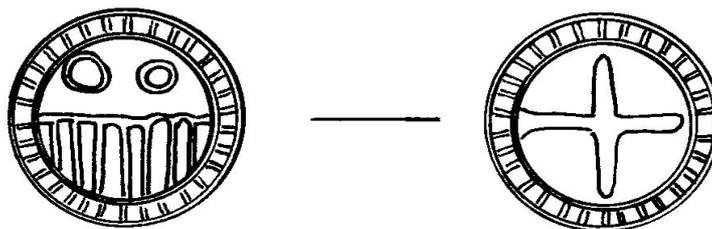


fig 10

La figure 11 présente les mêmes caractéristiques que les deux premiers, mais la bordure varie par son décor cordé et les dents du peigne sont reliées entre elles par un trait, à l'image des deux annelets.



fig 11

Cette pièce ne manque pas d'intérêt car, à bien y regarder, elle semble regrouper deux graphies. En effet, nous retrouvons distinctement les annelets du type 2 et les liaisons

entre les dents du peigne rappellent la graphie stylisée des tours crénelées des méreaux fig 2 ou fig 3. Doit-on y voir un rappel volontaire des deux influences graphiques précédentes ou une simple fantaisie du graveur. Nous ne possédons malheureusement pas d'autres pièces de ce genre pour étayer cette hypothèse.

Sur les méreaux qui vont suivre, les annelets vont disparaître au profit de globules.

la fig 12 montre bien cette transition. Les deux minuscules globules sont reliés entre eux par un trait. Une simple croix au revers.



fig 12

La fig 13, présente un méreau quelque peu fantaisiste, car le peigne comporte une double rangée croisée de dents en biais. Le décor de bordure est cordé. Au revers, la croix pattée est cantonnée de 4 annelets.

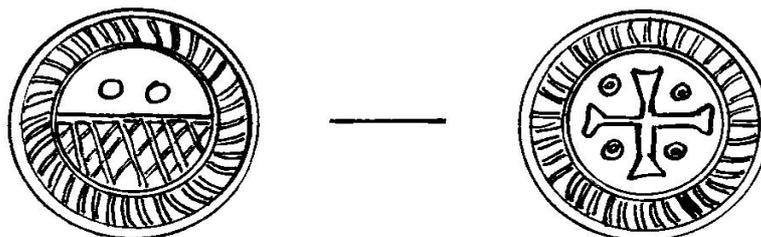


fig 13

Sur la fig 14, la barre du peigne remonte pour se placer dans la 2 ème moitié supérieure de la pièce alors que pour la majorité des méreaux, la barre du peigne se situe à l'axe.

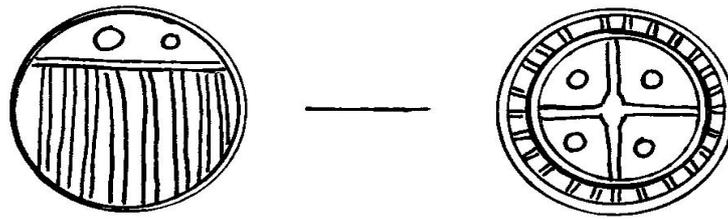


fig 14

Dans ce groupe, prennent également place, des pièces, dont la caractéristique principale est la présence d'une double barre en lieu et place du corps du peigne (fig 15, fig 16, fig 17, fig 18).

Tous possèdent uniquement sur le revers, un décor de bordure hachuré.

Sur les fig 15 et fig 16, la partie supérieure est occupée par deux minuscules globules.
Sur le revers fig 15, une croix cantonnée de 2 perles sur les cantons 2 et 4.

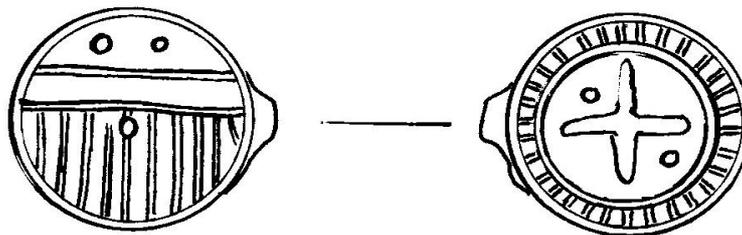


fig 15

Sur le revers de la fig 16, 1 perles sur chaque canton.

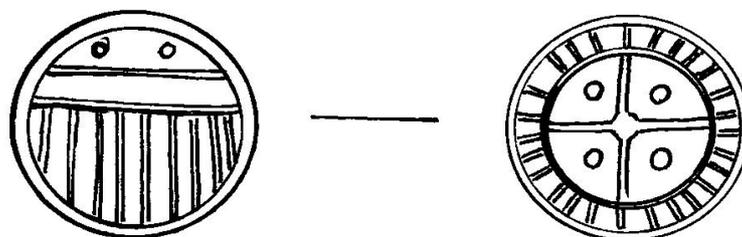


fig 16

Sur le méreau fig 17, les globules ont complètement disparu et laissent un champ vide. La croix au revers est elle aussi dépourvue de perle en ses cantons.

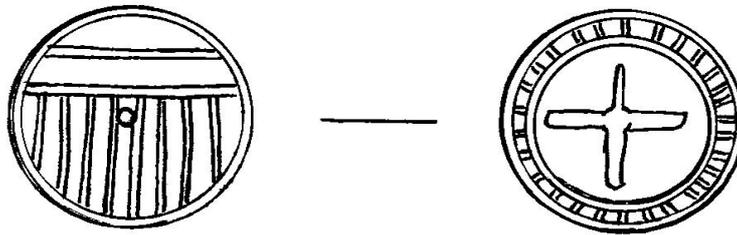


fig 17

En revanche, sur la fig 18, entre les deux barres, nous voyons 3 gros globules alignés et un autre de même taille au dessus de la deuxième barre en lieu et place des annelets.

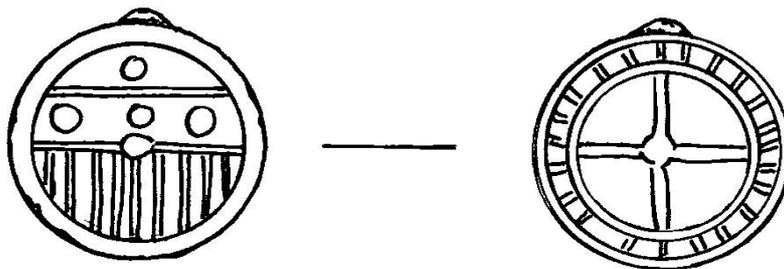


fig 18

Signalons afin d'éviter toute confusion, que ce qui pourrait s'assimiler à un petit globule central sur les dessins fig 15, fig 17, fig 18, n'est autre que la trace laissée par la pointe du compas utilisé par le graveur pour tracer le contour du méreau sur le moule.

Nous nous sommes employés à classer nos méreaux en trois grandes familles à partir de caractères graphiques évoquant les deniers provinois émis entre le XI^e et le XIII^e siècle.

Cependant, la graphie des revers en particulier, plaide en faveur d'un décalage temporel entre l'émission des deniers et leur « copie » en plomb. En effet l'essentiel des revers (croix pattée cantonnée de perle, croix cantonnée d'annelets...), traduisent plutôt des productions situées entre le XIII^e et XIV^e siècle. Ce phénomène peut s'expliquer par la thésaurisation des monnaies. En effet, les monnaies provinoises, étaient largement répandues en France (comme les Esterlins anglais) en particulier par le biais des foires de Champagne qui avaient lieu chaque années et qui drainaient foules de

négociants, commerçants et changeurs. Les deniers en argents, constituaient un pécule qui pouvait fort bien se garder d'une année sur l'autre malgré les fluctuations des cours des monnaies en circulation. Par conséquent, pouvait très bien resurgir sur le marché, plusieurs années après leur émission, des deniers de Thibaut III par exemple, alors que Thibaut IV rendait son dernier souffle.

Le graveur, qui fabriquait ses méreaux à Provins, ayant dans les mains une de ses vieilles monnaies s'en inspirait librement. Le sens originel de la graphie devait lui échapper, ce qui expliquerait aussi certaines libertés dans la gravure des méreaux.

Nous n'avons malheureusement pas pu classer tout nos méreaux dans les 3 grandes séries décrites en première partie. Bien que la présence du peigne évoque leur origine champenoise, il ne nous est pas permis de leur attribuer une quelconque place dans notre typologie.

Le méreau de la fig 19, est constitué de 3 triangles qui pourraient faire penser, d'une manière très schématique, aux trois tours de la série dite « au tours crénelées ».

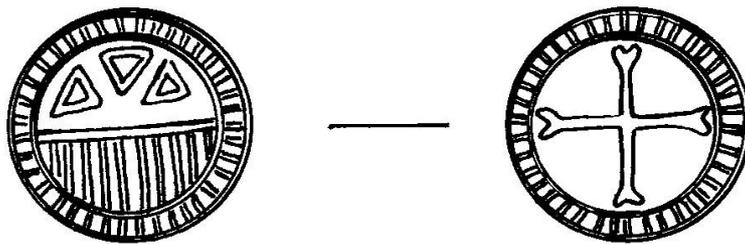


fig19

Ici, fig 20, le peigne est surmonté de deux gros globules avec en son milieu, dans la partie supérieur une échelle. Le revers en bordure hachurée, comporte une étoile à 8 branches.

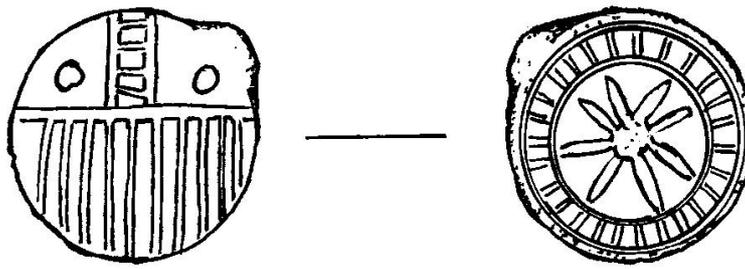


fig 20

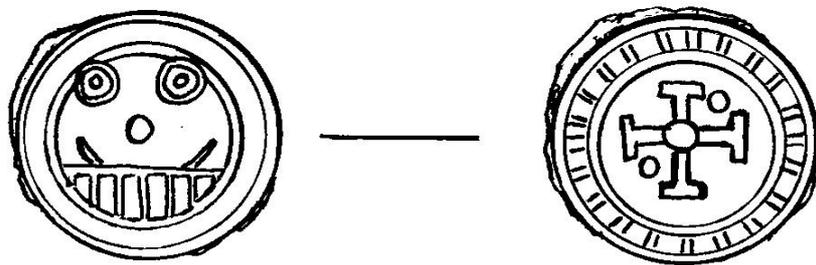


fig 21

La circulation des monnaies au Peigne de Champagne

Des monnaies « au peigne » des comtes de Champagne circulent sur toutes les terres du comté pour une valeur qui devient quasiment égale au Tournais à partir de 1224. A l'avènement du type crénelé elles sont nommées Provenisien Fort, Fort de Champagne, ou Petit Fort et envahissent également le Barrois et la Lorraine jusqu' à ce qu'elles soient évincées par le Tournais lui-même et s'effacent des transactions après 1372.

Rappelons qu'un Denier provinois sera frappé à Rome pour le règlement des transactions conclues aux foires de Champagne et sera apparenté au système italien pour une valeur égale à un demi-Tournais. Ce Provinois du Sénat circulant aux XII et XIIIe s conserve le motif du Peigne surmonté d'un S (*senatus*) et avec les légendes *Roma caput mundi* et *Senatus P.Q.R*

Nous n'avons pas encore retrouvé de méreau à ces types monétaires qui ne sont évoqués ici que pour mémoire.

Les interférences de la Monnaie de Rethel

Si l'on croit Adrien Blanchet, le premier comte de Rethel qui ait monnayé, est le mari de Jeanne, héritière du comté, Louis de Flandre Comte de Nevers (1290 - 1322). Celui-ci profite de son privilège de frappe monétaire reconnu à Nevers pour usurper le droit de battre monnaie à Rethel.

Poursuivant dans cette politique désinvolte, Louis fait frapper pour Rethel vers 1315 une imitation du Provinois de type crénelé qui circulait avec succès en Champagne depuis 1224, tandis que l'imitation porte en légende circulaire : LVDOVIC COMES et au revers/ REGITESTENSIS.

Ce type crénelé local émis en concurrence du véritable Provinois durant une quarantaine d'années donne un motif surmontant le peigne composé d'un crénelage ambigu que l'on voit dévier sur les méreaux qui s'en inspirent, et dans la mesure ou le Peigne du Champ devient le Rateau à Rethel, selon le principe des armes parlantes.

Cette transition cessera en 1355 après la vente du comté de Nevers au roi Jean le Bon.

Fonctions et utilisations possibles de nos méreaux de Provins

Au terme du survol de cette attachante série de plombs, se dégage le sentiment d'être en face de séries para-monétaires utilisées comme émissions locales de nécessité, afin de pallier un manque récurrent de numéraire d'argent sans doute fréquemment thésaurisé à l'occasion des grandes foires, par des marchands étrangers. On sait que les deniers provinois étaient de grande réputation dans les transactions marchandes.

Les diamètres extrêmement réduits de nos plombs dont le plus large est de la taille d'une obole, permettent de penser à l'émission de menus numéraires d'appoint de la taille et de la valeur d'un quart de denier ou d'une demie obole, facilitant localement toute une gamme de petites transactions et jouant en quelque sorte, le rôle de nos modernes centimes d'euro.

Certains de ces plombs ont été trouvés dans des *boursées*, séries de méreaux perdus avec leur bourse. Une fois le tissu décomposé dans le sol, le contenu rassemblé subsiste jusqu'à son exhumation archéologique ou accidentelle. Dans la *boursée* étudiée (annexe 1), trois méreaux présentant deux variantes au type de Provins voisinaient avec des plombs portant des lettres de l'alphabet, comme on en retrouve sur des séries ayant pu servir à composer des mots en assemblant et en associant des groupes de voyelles ou de consonnes.

Au fil de la présentation de nos plombs dont on peut suivre la chronologie à partir de l'évolution stylistique des décors de bordure,(d'abord hachurées larges, puis plus serrées et régulières, enfin cordées par des hachures fines serrées et courbées en oblique, reproduisant les stries de cordages, qui apparaissent au XIVe siècle particulièrement en Ile de France), on se rend compte d'une évolution stylistique qui suit l'évolution des monnaies de Provins qui sont imitées.

Annexe 1



Sources bibliographie

« *Catalogue général illustré et à prix marqués de Monnaies française (provinciales)* »
par E BOUDEAU, Cabinet de numismatique à PARIS.

« *Monnaies féodales françaises* ».
par E CARON, La librairie numismatique de Mr VAN PETENGENHEN à PARIS 1882.

« *Papal coins* »
par ALLEN G BERMAN, ed. Attic Books.

« *The Silver Coins of Medieval France (476-1610 AD)*
by JaAMES N ROBERTS,ed. Attic Books.